ETUDE POUR LA REDFINITION DU PROJET ASSOCIATIF DE LA MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS MIDI QUERCY

Cahier des charges de l'intervention

Contexte de la demande

Le pays Midi Quercy est un territoire rural midi pyrénéen d'environ 45.000 habitants composé de 4 communautés de communes. C'est un territoire attractif qui enregistre des arrivées de nouvelles population et la création de nouvelles activités. Toutefois, c'est un territoire rural avec des niveaux de services hétérogènes comme par exemple l'absence d'antenne de Pôle Emploi sur le territoire.

Les 4 communautés de communes, regroupées au sein du Syndicat mixte du Pays Midi-Quercy, développent grâce à la charte de développement durable du pays signée en 2002, de nombreuses actions notamment dans les domaines de la qualité environnementale et du soutien à l'emploi. Par exemple, le territoire a signé un protocole d'accord avec le conseil général de Tarn et Garonne et l'Etat pour la création d'un PLIE Midi-Quercy en 2006.

La maison de l'emploi du Pays Midi Quercy a été créée sous statut associatif en juin 2007 afin de fédérer l'action des partenaires publics et privés, améliorer le service rendu aux demandeurs d'emploi, salariés et aux entreprises. Elle a bénéficié d'un soutien de la région Midi Pyrénées et à ce titre a été labélisée Maison Commune Emploi Formation en 2006. L'association a été labellisée Maison de l'emploi en 2007. Elle a signé une convention pluriannuelle avec l'Etat pour la période 2007-2010 permettant d'initier les premières actions territoriales ; La communauté de communes du Quercy caussadais assurant sur cette période le cofinancement de l'association.

Par ailleurs, la communauté de communes du Quercy caussadais a géré le projet de réhabilitation d'un bâtiment de plus de 500 m2 situé à Caussade qui deviendra le siège de l'association et un lieu d'accueil du public et des partenaires. Ce projet a été financé par la communauté de communes du Quercy Caussadais, l'Etat, le conseil régional Midi Pyrénées et l'Europe. La maison de l'emploi ouvrira ses portes au cours du deuxième semestre 2011.

En 2011, un de ses membres constitutifs fondateurs, la Région Midi-Pyrénées, a annoncé qu'il ne participe pas à l'association.

Le président et les autres membres du bureau constitutifs de l'association ont décidé de poursuivre l'action de l'association. Pour les accompagner dans ce changement, ils sont demandeurs d'une intervention d'une personne extérieure pour les objectifs décrits dans le paragraphe suivant.

La demande d'intervention

Compte tenu des évolutions récentes de l'association, des enjeux spécifiques au cahier des charges national des maisons de l'emploi, des évolutions de l'environnement partenarial, les membres constitutifs de l'association souhaitent redéfinir le projet associatif afin de répondre aux missions des maisons de l'emploi.

Pour cela, le cabinet devra étudier 3 scenarii prospectifs de fonctionnement de la maison de l'emploi suivant des hypothèses d'évolution de la structure, de contenu de services et d'organisation du partenariat territorial. Pour chacun de ces scénarii il faudra envisager les conséquences en termes d'organisation et de moyens à mobiliser.

Cette analyse s'appuiera sur des exemples de fonctionnement d'autres structures en France tout en tenant compte des spécificités rurales de notre territoire. Par ailleurs, ces scenarii pourront s'appuyer sur les anticipations ou les besoins des principaux partenaires de la maison de l'emploi qui auront été rencontrés lors de la mission d'étude (espaces ruraux emploi formation, mission locale, CIBC, chambres consulaires, syndicat mixte, ADE 82, CIO, Adiad cap emploi, syndicats). Il sera aussi recherché une cohérence avec les réflexions territoriales en cours, le rapport d'étape sur la mise en œuvre du SPEL et globalement avec l'action territoriale pour l'emploi.

Cette prospective sera propice à enrichir la convention pluriannuelle actuellement en cours de préparation. Elle devra permettre de faciliter les choix d'orientation des membres constitutifs de l'association pour répondre au mieux aux enjeux du cahier des charges des maisons de l'emploi dans ce territoire.

En second lieu, le cabinet devra présenter une réflexion globale sur la gouvernance de la structure : une définition des rôles et des missions des différents organes de décision ou de consultation (bureau, conseil d'administration, comité d'orientation, assemblée générale…) en s'appuyant notamment sur la rencontre des principaux partenaires de l'association. L'enjeu consistera notamment à élaborer un nouvel organigramme fonctionnel qui précisera :
- les diverses modalités de direction, coordination, animation, gestion de la MDE,
- un tableau des ressources humaines mobilisées, distinguant le personnel de structures existantes et/ou fusionnées, le personnel recruté spécifiquement par la MDE

Le cabinet devra proposer de nouveaux statuts en adéquation avec les choix opérés par les membres constitutifs permettant une actualisation de l'orientation du projet associatif.

Cette étude se fera en lien avec le directeur de l'association nouvellement recruté en charge notamment de la préparation de la convention pluriannuelle d'objectifs.

Un rapport d'étape devra être remis avec la présentation des éléments suivants :

- Présentation des enjeux de l'étude
- Compte-rendu des investigations de terrain, de l'étude documentaire
- Analyse des scenarii du fonctionnement prospectif de la MDE

Un rapport final reprendra les éléments précédents ajouté des éléments suivants :

- Proposition d'organisation de la maison de l'emploi avec définition des instances de décision et de consultation
- Proposition de modification des statuts

Tous les rapports seront rendus en 2 exemplaires reliés, et une version informatique sur CD-ROM compatible PC.

Réunions

A minima, 3 réunions sont à prévoir avec le maître d'ouvrage et le comité de pilotage :

- Une réunion de cadrage à l'issue du complément d'étude documentaire
- Une réunion de présentation du rapport d'étape
- Une réunion de présentation du rapport final.

Critères de candidature

Le cabinet devra présenter son expérience en matière d'accompagnement de structures territoriales pour l'emploi ou l'insertion, son expérience dans le champ des politiques locales pour l'emploi. Il devra préciser les expériences et formation de l'intervenant.

L'étude devra être terminée pour la fin du mois de septembre 2011.

Les entretiens avec les cabinets sélectionnés à l'issue de la première phase auront lieu le vendredi 8 juillet 2011 après midi. A l'issue de ces entretiens, le cabinet sélectionné pourra à la suite débuter sa mission.

Le prix doit être fixe, sans possibilité de révision à la hausse, et inclure tous les frais et taxes. A titre indicatif, le montant du marché, tout compris, ne pourra excéder 7.000 € TTC.

Les offres doivent comprendre :

a) l'ensemble des informations et documents nécessaires permettant au maître d'ouvrage de l'étude, à savoir l'association maison de l'emploi du pays Midi Quercy d'analyser les offres sur la base des critères de candidature décrit ci-dessus

b) le prix décomposé par phase et détaillé en nombre de jour par phase et en coût journalier.

c) Les références et le CV du ou des intervenants dans le domaine de l'étude proposée,

Pour tout contact :

Christophe Tyack – chargé de mission de l'association
christophetyack@yahoo.fr
05.63.68.24.66

Les réponses sont à retourner avant le mercredi 6 juillet à 14 h par courrier :
Communauté de communes du Quercy Caussadais
A l'attention de Mme Marie Line Fabre (directrice des services)
ZI de Meaux
82300 Caussade

Et par mail, aux adresses suivantes :

- christophetyack@yahoo.fr
- marie-line.fabre.quercycaussadais@orange.fr

Documents annexes

6 pages INSEE | Cahier des charges maison de l'emploi | Statuts association | Composition du CA | Compostion bureau